



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le 21 décembre 2016

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Maryline SFEDJ, M. Philippe KARSENTY (*jusqu'au point n°1-14122016 inclus*), Mme Emmanuelle d'ORSAY, M. Olivier LARMURIER, Mme Virginie KLEIN, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Claude LEBOULANGER, Mme Marie-Laure SOUPLET, M. Philippe GIRY-DELOISON, Mme Caroline MONIN, Mme Claude BENEZIT, M. François-Xavier DUPONT, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Marc WARNOD, M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Laurence MICHELANGELI, M. Damien DE FOUCAULT, Mme Alia ATIEH, Mme Julie AUFFRET-MULLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI (*jusqu'au point n°7-14122016 inclus*), Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN.

Etaient excusés représentés :

M. Philippe KARSENTY représenté par Mme Virginie KLEIN (*à compter du point n°2-14122016*), M. Serge VINENT GARRO représenté par M. François LE STANG, Mme Ariane GELLE représentée par Mme Emmanuelle d'ORSAY, Mme Marie-Noëlle BARRE représentée par M. Olivier LARMURIER, Mme Emilie QUINTIN représentée par M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Mme Anne WILLOT représentée par M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI représenté par Mme Florence MAURIN FOURNIER (*à compter du point n°8-14122016*), M. Vincent GARRETA représenté par M. Stéphane ALARDET.

Secrétaire : M. Bertrand BESSE.

Le procès-verbal du 16 novembre 2016 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°672/2016 du 08/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une débroussailleuse pour le cimetière nouveau de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°673/2016 du 08/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à l'animation d'un « mardi des parents » à l'Espace Santé Jeunes de Neuilly-sur-Seine (ESJ)
- N°674/2016 du 08/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition des droits de participation au Running Days de St Cloud le dimanche 27 novembre 2016
- N°675/2016 du 08/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de tapis d'activités sur mesure pour le multi accueil Sainte-Anne de Neuilly-sur-Seine
- N°676/2016 du 08/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la prestation de service de coffre-fort numérique en mode Saas pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°677/2016 du 08/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de mesures des glissances du sol des plages bassins du Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine suite à au traitement de surface
- N°678/2016 du 09/11/2016** Approbation de la mission dévolue à l'entreprise JBM, spécialisée dans le travail temporaire médical, pour le recrutement en intérim d'un(e) Educateur de Jeunes Enfants suivi d'un placement de candidat
- N°679/2016 du 09/11/2016** Approbation de la mission dévolue à l'entreprise JBM, spécialisée dans le travail temporaire médical, pour le recrutement en intérim d'un(e) infirmier(e) – puéricultrice suivi d'un placement de candidat
- N°680/2016 du 09/11/2016** Avenant n°1 au marché n°2014M120 relatif aux prestations de numérisation, de conversion par OCR, d'indexation et de recadrage de documents d'archives conservés aux archives municipales de Neuilly-sur-Seine
- N°681/2016 du 09/11/2016** Avenant n°1 au marché n°2016MT85 relatif aux travaux paysagers dans le cadre de la végétalisation du boulevard Inkermann (entre la rue Pauline Borghèse et la rue Chauveau), place du Duc d'Orléans, boulevard Victor Hugo (entre la rue de Lesseps et le boulevard du Château) à Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : voirie et réseaux divers
- N°682/2016 du 09/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériel de lumière pour le Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°683/2016 du 15/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à une mission d'aménagement et de scénographie d'une exposition temporaire au 16, place du Marché dans le cadre du projet de réaménagement des contre-allées de la RN13 (avenue Charles de Gaulle) à Neuilly-sur-Seine
- N°684/2016 du 15/11/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison d'arbustes dans le cadre du réaménagement d'un espace vert boulevard Vital Bouhot à Neuilly-sur-Seine
- N°685/2016 du 15/11/2016** Marché relatif à la maintenance préventive et curative sur la saleuse à bande de marque SCHMIDT pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°686/2016 du 15/11/2016** Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné P.C.L.S. sis 62-66, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine, cadastré section U n°172, consenti à Madame GOMES CENTEIO

<u>N°687/2016 du 15/11/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de plats et boissons lyophilisés pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°688/2016 du 15/11/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société Energie de Femmes - EDF de divers espaces de l'Espace de Loisirs 167 de Neuilly-sur-Seine
<u>N°689/2016 du 15/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Les jouets de Noël » prévu le lundi 28 novembre 2016 à l'école maternelle Charcot de Neuilly-sur-Seine
<u>N°690/2016 du 15/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Noël de Néroline » prévu le jeudi 8 décembre 2016 à l'école maternelle Gorce-Franklin de Neuilly-sur-Seine
<u>N°691/2016 du 15/11/2016</u>	Marché relatif à l'organisation d'une animation de deux séances de contes de Noël prévue le jeudi 8 décembre 2016 dans la matinée à l'école maternelle Michelis de Neuilly-sur-Seine
<u>N°692/2016 du 15/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Gigote et le dragon » prévu le jeudi 8 décembre 2016 à l'école élémentaire Charcot A de Neuilly-sur-Seine
<u>N°693/2016 du 15/11/2016</u>	Convention de prêt d'un objet avec Madame Nicole SICOT-BOLAND dans le cadre de l'Exposition « Jean-Baptiste Charcot, l'explorateur légendaire » organisée au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine du jeudi 23 février 2017 au jeudi 27 avril 2017
<u>N°694/2016 du 15/11/2016</u>	Convention de prêt d'un objet avec Monsieur Igor DEVERNAY dans le cadre de l'exposition « Jean-Baptiste Charcot, l'explorateur légendaire » organisée au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine du jeudi 23 février 2017 au jeudi 27 avril 2017
<u>N°695/2016 du 15/11/2016</u>	Convention de prêt d'un objet avec LE MUSEE NATIONAL DU SPORT dans le cadre de l'exposition « Jean-Baptiste Charcot, l'explorateur légendaire » organisée au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine du jeudi 23 février 2017 au jeudi 27 avril 2017
<u>N°696/2016 du 15/11/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société Arkema de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°697/2016 du 15/11/2016</u>	Approbation de la mission dévolue au Cabinet AM PARTNER, spécialisé dans le recrutement de cadres, ingénieurs et dirigeants dans les activités du Bâtiment et des Travaux Publics, pour le recrutement d'un Responsable travaux neufs chauffage CVC
<u>N°698/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'acquisition de dessins représentant l'Ile de la Jatte pour l'enrichissement des fonds de collection du service Archives-Documentation-Patrimoine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°699/2016 du 18/11/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de collecteurs de tri pour le Cinéma Le Village de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°700/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'acquisition d'un ouvrage sur les explorateurs célèbres dont Jean-Baptiste CHARCOT pour l'enrichissement des fonds de collection du service Archives-Documentation-Patrimoine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°701/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Noël des petits ramoneurs » prévu le lundi 5 décembre 2016 à l'école maternelle Dulud de Neuilly-sur-Seine
<u>N°702/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La boîte à malice » prévu le lundi 5 décembre 2016 à l'Espace de Loisirs de Neuilly-sur-Seine, 167 avenue Charles de Gaulle pour les élèves de maternelle et CP de l'école primaire Poissonniers

<u>N°703/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix au Pays des Merveilles » prévu le mardi 6 décembre 2016 à l'école élémentaire Michelis B de Neuilly-sur-Seine
<u>N°704/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix Pot' terre » prévu le mercredi 14 décembre 2016 à l'école élémentaire Saussaye de Neuilly-sur-Seine
<u>N°705/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix Pot' terre » prévu le mardi 13 décembre 2016 à l'école maternelle Saussaye de Neuilly-sur-Seine
<u>N°706/2016 du 18/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Pakita, le père Noël a disparu » prévu le vendredi 25 novembre 2016 à l'école maternelle Roule de Neuilly-sur-Seine
<u>N°707/2016 du 22/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Gigote et le dragon » prévu le jeudi 15 décembre 2016 à l'école maternelle Achille Peretti de Neuilly-sur-Seine
<u>N°708/2016 du 22/11/2016</u>	Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine
<u>N°709/2016 du 22/11/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Pop Up Garden » prévu les 16, 17 et 18 mai 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°710/2016 du 22/11/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un coffre-fort pour la Maison des Associations de Neuilly-sur-Seine
<u>N°711/2016 du 22/11/2016</u>	Avenant n°2 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Venise Evènement de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°712/2016 du 24/11/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réparation du chariot élévateur électrique DOOSAN en urgence
<u>N°713/2016 du 24/11/2016</u>	Travaux neufs d'aménagement rue de la Marine, rue Edmond Bloud, rue de l'Amiral Fournier et carrefour des rues Laffitte et Ancelle à Neuilly-sur-Seine - Marché n°2016MT118 - Approbation du décompte général de la société COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE
<u>N°714/2016 du 24/11/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par l'association Territoire en mouvement de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°715/2016 du 24/11/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de terminaux électroniques de procès-verbal (TePV) et prestations de supports associées pour les besoins de la Police Municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°716/2016 du 24/11/2016</u>	Service public de la restauration scolaire – Saisine pour avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur le principe du recours à la gestion déléguée pour la période 2017 - 2022
<u>N°717/2016 du 24/11/2016</u>	Marché relatif à l'entretien des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore, bornes taxi, bornes et barrières et du système de télésurveillance du poste d'éclairage public de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°718/2016 du 25/11/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une enquête occupation rotation stationnement

<u>N°719/2016 du 29/11/2016</u>	Avenant n°1 au marché n°2014M180 relatif à la maintenance, l'assistance matérielle et logicielle, la hotline, les prestations complémentaires et l'acquisition de matériels optionnels de la solution informatique des Procès-verbaux électroniques pour la gestion de la Police Municipale
<u>N°720/2016 du 29/11/2016</u>	Avenant n°2 au marché n°2015M10 relatif à la souscription d'une assurance "Responsabilité et risques annexes" pour la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine et d'une assurance "Flotte automobile et risques annexes" pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Assurance "Responsabilité et risques annexes"
<u>N°721/2016 du 29/11/2016</u>	Marché relatif à des prestations de géomètre en vue d'un relevé des bâtiments existants dans le cadre du projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire Michelis à Neuilly-sur-Seine
<u>N°722/2016 du 29/11/2016</u>	Avenant n°1 au marché n°2016MF135 relatif à la fourniture et pose d'une banque d'accueil du public et de divers mobiliers dans le cadre du réaménagement et de la rénovation des espaces d'accueil du public du cinéma Le Village de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Fourniture de deux distributeurs automatiques confiseries et boissons
<u>N°723/2016 du 29/11/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de 8 000 (huit mille) cartouches de revolver en calibre 38SP pour les policiers municipaux de Neuilly-sur-Seine
<u>N°724/2016 du 29/11/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériel d'équipement technique
<u>N°725/2016 du 30/11/2016</u>	Autorisation d'ester en justice suite au recours déposé devant le Tribunal administratif de Paris par la Région Ile-de-France tendant à l'annulation de la décision relative à la piétonnisation des voies sur berges rive droite et la fermeture desdites voies
<u>N°726/2016 du 02/12/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la création d'un branchement d'eau rue Ancelle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°727/2016 du 02/12/2016</u>	Rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore du boulevard Jean Mermoz à Neuilly-sur-Seine – Marché subséquent n°2015MT144-4 – Approbation du Décompte Général Définitif de la Société SPIE IdF
<u>N°728/2016 du 02/12/2016</u>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle « YAEL NAIM & LE QUATUOR DEBUSSY » prévu le samedi 3 décembre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°729/2016 du 07/12/2016</u>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine

INFORMATION – DISCUSSION

Observations définitives relatives à l'examen de la gestion du Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'Élimination des Ordures Ménagères (SYELOM) – Le rapport est transmis avec la convocation au Conseil Municipal

Monsieur le Maire rappelle le contexte de la dissolution du SYELOM suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes et dans le contexte de la loi NOTRe. Il rappelle que le SYELOM était l'interface sur le sujet du traitement des ordures ménagères entre les villes et le SYCTOM. Développé à l'origine pour que plusieurs des communes des Hauts-de-Seine pèsent par rapport à Paris sur le sujet du traitement des ordures ménagères, le SYELOM était composé de nombreuses communes des Hauts-de-Seine. Il rappelle que la Chambre Régionale des Comptes a demandé que les syndicats primaires (SYELOM, SITOM 93) soient dissous. Le SYELOM a suivi les conclusions de la Chambre Régionale des Comptes. L'EPT POLD aura directement affaire au SYCTOM.

1^{ère} PARTIE

N°1-14122016

BUDGET VILLE - DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2016

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

A la majorité,

ADOpte la décision modificative n°1 au budget Ville de l'exercice 2016 selon le tableau ci-joint.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°1 Vote	Nouveau Solde
Chapitre 011 : Charges à caractère général				Chapitre 70 : Produits des services			
<u>Contrat de prestations de services</u>				<u>Redevance spéciale des ordures ménagères</u>			
611	591 563,07	- 15 000,00	576 563,07	70612	1 155 000,00	- 1 078 000,00	77 000,00
<u>Honoraires</u>				<u>Mise à disposition de personnel facturée aux autres organismes</u>			
6226	528 774,00	- 7 000,00	521 774,00	70848	0,00	300 000,00	300 000,00
<u>Voirie</u>							
615231	6 984 182,00	- 4 358 000,00	2 626 182,00				
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante							
<u>Contribution aux organismes de regroupement</u>							
65548	3 236 000,00	- 2 900 000,00	336 000,00				
<u>Fonds de compensation des charges territoriales</u>							
65541	0,00	156 174,00	156 174,00				
<u>Charges diverses</u>							
658	456 000,00	- 156 174,00	299 826,00				
Chapitre 014 : Atténuation de produits							
<u>Reversements conventionnels de fiscalité</u>							
739113	0,00	6 502 000,00	6 502 000,00				
TOTAL		- 778 000,00		TOTAL		- 778 000,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales				Chapitre 041 : Opérations patrimoniales			
<u>Autres bâtiments publics</u>				<u>Frais d'études</u>			
21318	0,00	100 000,00	100 000,00	2031	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		100 000,00		TOTAL		100 000,00	

Départ de M. Philippe KARSENTY.

N°2-14122016

BUDGET VILLE - EXERCICE 2017 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,

A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Ville de l'exercice 2017, à savoir :

Section de Fonctionnement : 155 199 603,31 €
 Section d'Investissement : 43 042 007,33 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	19 491 686,05	70	Produits des services	12 576 750,00
012	Frais de personnel	52 521 600,00	73	Impôts et taxes	123 378 655,31
014	Atténuation de produits	64 172 722,00	74	Dotations et participations	11 613 123,00
65	Charges de gestion courante	8 683 699,00	75	Produits de gestion courante	3 892 250,00
66	Charges financières	195 596,26	013	Atténuation de charges	450 000,00
67	Charges exceptionnelles	234 300,00			
Total Réel		145 299 603,31	Total Réel		151 910 778,31
023	Virement à l'investissement	3 000 000,00	042	Transferts entre sections	3 288 825,00
042	Amortissements	6 900 000,00			
Total Ordre		9 900 000,00	Total Ordre		3 288 825,00
Dépenses de Fonctionnement		155 199 603,31	Recettes de Fonctionnement		155 199 603,31

Section d'investissement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	10 793 840,13	10	Dotations, fonds divers	2 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 767 220,00	13	Subventions d'investissement	1 391 247,00
204	Subventions d'équipement	3 315 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	29 590 760,33
21	Immobilisations corporelles	16 262 122,20	165	Dépôts et cautionnements	10 000,00
23	Immobilisations en cours	6 615 000,00	024	Produits de cession	50 000,00
Total Réel		39 753 182,33	Total Réel		33 142 007,33
040	Transfert entre sections	3 288 825,00	021	Virement du fonctionnement	3 000 000,00
			040	Amortissements	6 900 000,00
Total Ordre		3 288 825,00	Total Ordre		9 900 000,00
Dépenses d'Investissement		43 042 007,33	Recettes d'Investissement		43 042 007,33

N°3-14122016 BUDGET ANNEXE CINEMA - EXERCICE 2017 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
 A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Cinéma de l'exercice 2017, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	457 803 €	70	Produits des services	574 203 €
012	Frais de personnel	265 300 €	74	Dotations et participations	2 600 €
66	Charges financières	1 000 €	75	Autres produits de gestion courante	169 300 €
67	Charges exceptionnelles	1 500 €	77	Produits exceptionnels	2 500 €
Total Réel		725 603 €	Total Réel		748 603 €
042	Amortissements	23 000 €			
Total Ordre		23 000 €	Total Ordre		
Dépenses de Fonctionnement		748 603 €	Recettes de Fonctionnement		748 603 €

Section d'investissement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	3 300 €	16	Emprunts	185 900 €
21	Autres immobilisations corporelles	205 600 €			
Total Réel		208 900 €	Total Réel		185 900 €
	Total Ordre		040	Amortissements	23 000 €
Total Ordre			Total Ordre		23 000 €
Dépenses d'Investissement		208 900 €	Recettes d'Investissement		208 900 €

N°4-14122016

BUDGET ANNEXE CLIC - EXERCICE 2017 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe CLIC de l'exercice 2017, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Dép. afférentes à l'exploitation courante	15 161,80	018	Autres produits relatifs à l'exploitation	322 000,00
012	Dép. afférentes au personnel	290 500,00			
016	Dép. afférentes à la structure	14 338,20			
Total Réel		322 000,00	Total Réel		322 000,00
Total Ordre		0,00	Total Ordre		0,00
Dépenses de Fonctionnement		322 000,00	Recettes de Fonctionnement		322 000,00

N°5-14122016

**BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - EXERCICE 2017
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels de l'exercice 2017, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	1 916 560,00	70	Produits des services	947 010,00
012	Charges de personnel	1 100 000,00	74	Dotations et participations	46 000,00
67	Autres charges exceptionnelles	3 950,00	75	Autres produits de gestion courante	2 147 000,00
			77	Produits divers exceptionnels	500,00
	Total Réel	3 020 510,00		Total Réel	3 140 510,00
042	Dotations aux amortissements	120 000,00			
	Total Ordre	120 000,00		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		3 140 510,00	Recettes de Fonctionnement		3 140 510,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	25 667,00	16	Emprunts	246 242,00
21	Autres immobilisations corporelles	340 575,00			
	Total Réel	366 242,00		Total Réel	246 242,00
			040	Amortissements	120 000,00
	Total Ordre	0,00		Total Ordre	120 000,00
Dépenses d'Investissement		366 242,00	Recettes d'Investissement		366 242,00

N°6-14122016

**BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - EXERCICE 2017 - VOTE DU
BUDGET PRIMITIF**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Logements Sociaux de l'exercice 2017, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	580 860,00	75	Autres produits de gestion courante	1 600 000,00
012	Charges de personnel	81 000,00			
65	Autres charges de gestion courantes	20 000,00			
66	Charges financières	202 473,90			
67	Charges exceptionnelles	48 000,00			
	Total Réel	932 333,90		Total Réel	1 600 000,00
023	Virement à l'investissement	467 666,10			
042	Amortissements	200 000,00			
	Total Ordre	667 666,10		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		1 600 000,00	Recettes de Fonctionnement		1 600 000,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	201 605,08	16	Emprunts et dettes assimilées	1 980 338,98
20	Immobilisations incorporelles	2 200 000,00			
21	Immobilisations corporelles	246 400,00			
	Total Réel	2 648 005,08		Total Réel	
			021	Virement du fonctionnement	467 666,10
			040	Amortissements	200 000,00
	Total Ordre			Total Ordre	667 666,10
Dépenses d'Investissement		2 648 005,08	Recettes d'Investissement		2 648 005,08

N°7-14122016

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - EXERCICE 2017 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe du Restaurant municipal de l'exercice 2017, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	334 071,00	70	Produits des services	252 727,00
012	Frais de personnel	443 000,00	75	Autres produits de gestion courante	542 544,00
67	Charges exceptionnelles	3 200,00			
	Total Réel	780 271,00		Total Réel	795 271,00
042	Amortissements				
	Total Ordre	15 000,00		Total Ordre	
Dépenses de Fonctionnement		795 271,00	Recettes de Fonctionnement		795 271,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2017

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
21	Immobilisations corporelles	108 700,00	16	Emprunts	93 700,00
	Total Réel	108 700,00		Total Réel	93 700,00
			040	Amortissements	15 000,00
	Total Ordre			Total Ordre	15 000,00
Dépenses d'Investissement		108 700,00	Recettes d'Investissement		108 700,00

Départ de M. Bernard LEPIDI.

N°8-14122016 DECLASSEMENT DES CONTRE-ALLEES DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE AU DECLASSEMENT DES CONTRE-ALLEES DE LA RN 13

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

EMET un avis favorable au déclassement des contre-allées de la RN 13, des trottoirs côté bâti, des terre-pleins latéraux et du rond-point dit « Madrid » et à leur reclassement dans le domaine public communal.

APPROUVE les termes de la convention relative au déclassement des contre-allées de la RN 13 avec reclassement corrélatif dans la voirie communale de Neuilly-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DIT que le montant de la compensation versée par l'Etat s'élève à la somme de 3 millions d'euros et qu'elle sera versée par tiers sur une durée de trois ans à compter de 2017.

DIT que la recette sera constatée au compte 74838 du budget principal de la Ville.

N°9-14122016 DECLASSEMENT DES CONTRE-ALLEES DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A LA GESTION, A L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DE LA RN 13

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

APPROUVE les termes de la convention relative à la gestion, l'entretien et l'exploitation de la RN 13 en agglomération et à l'entretien de la signalisation lumineuse tricolore.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la gestion, l'entretien et l'exploitation de la RN 13 en agglomération et à l'entretien de la signalisation lumineuse tricolore.

2^{ème} PARTIE

N°10-14122016 DETERMINATION DU MONTANT DU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE A VERSER A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE POUR L'EXERCICE 2016

A l'unanimité,

APPROUVE le rapport d'évaluation des charges territoriales adopté lors de la séance de la CLECT du 23 novembre 2016.

FIXE le montant du Fonds de Compensation des Charges Transférées (FCCT) de la Ville de Neuilly-sur-Seine correspondant à une quote-part de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non-bâti, pour 2016 à 156 174 €.

DIT que le montant du FCCT sera inscrit au budget principal de la Ville au compte 65541 de l'exercice 2016.

N°11-14122016 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT TRANSFERES A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE PAR LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

A l'unanimité,

APPROUVE - la mise à disposition à l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense des éléments d'actif et de passif du service d'assainissement de la commune de Neuilly-sur-Seine ;
- l'intégration au budget de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial des éléments d'actif et de passif du service d'assainissement de Neuilly-sur-Seine ;
- le procès-verbal établi contradictoirement, constatant cette mise à disposition et ce transfert.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition par la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense de ses biens et équipement relatifs à la compétence Assainissement, ainsi que tous les droits et obligations y afférents.

PRECISE que cette mise à disposition s'effectue sans transfert de propriété.

N°12-14122016 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT

Avec le vote CONTRE de Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

EMET un avis défavorable au projet de Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement soumis pour avis à la Ville de Neuilly-sur-Seine.

DEMANDE que soient pris en compte, dans le projet de Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, les éléments suivants :

- Assortir les objectifs de production d'engagements fermes des partenaires des communes et des EPCI en matière de programmation des agréments et des financements ;
- Assouplir les dispositions relatives au rattrapage de la production de logement social en autorisant la mutualisation, au niveau des territoires, des objectifs et des moyens ;
- Dimensionner les objectifs de production de logements en fonction des indicateurs des politiques menées en matière de développement de l'emploi et des transports, afin de s'inscrire dans une démarche durable qui tienne compte de la capacité des territoires concernés.

N°13-14122016 RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMINE POUR L'ANNEE 2015

PREND ACTE du rapport d'activité communiqué par la SEMINE pour l'année 2015, faisant partie intégrante de la présente délibération.

N°14-14122016 CESSION DU LOT DE COPROPRIETE N°47 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 82, RUE PERRONET - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE

A l'unanimité,

DECIDE de rapporter la délibération n°12-16112016 en date du 16 novembre 2016.

DECIDE de céder à Monsieur Simon DESMOINEAUX et Madame Fiona CARPENTIER le lot de copropriété n°47 sis 82, rue Perronet consistant en un appartement de type T3 avec cave d'une superficie de 65,74 m² (loi Carrez) au prix de 585 400 euros en ce non compris une commission d'agence à la charge de l'acquéreur.

DIT que la promesse synallagmatique de vente sera conclue sous la condition suspensive d'obtention d'un financement bancaire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse synallagmatique de vente ainsi que l'acte notarié.

DIT que la recette sera constatée au chapitre 024 du budget communal.

N°15-14122016 ACQUISITION AMIABLE DES LOTS DE COPROPRIETE N°113 ET N°140 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149, AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition amiable des lots de copropriété n°113 et n°140 correspondant à un studio d'une superficie de 19 m², libre de toute occupation, et une cave appartenant à Monsieur LEFEVRE et Madame BRIGATI épouse LEFEVRE, dans l'ensemble immobilier sis 149, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré section AH n°13, au prix de 110 000 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132-72.

N°16-14122016 ACQUISITION AMIABLE DES LOTS DE COPROPRIETE N°36 ET N°85 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149, AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition amiable des lots de copropriété n°36 et n°85 correspondant à un studio d'une superficie de 15 m² situé au 1^{er} étage du bâtiment E, et une cave, libres de toute occupation, appartenant à Madame Renée GUERIN, veuve SIRIZZOTTI, représentée par Monsieur Christian CHAPOT, dans l'ensemble immobilier sis 149, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré section AH n°13, au prix de 73 500 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132-72.

N°17-14122016 **ACQUISITION AMIABLE DES LOTS DE COPROPRIETE N°54 ET N°98 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149, AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition amiable des lots de copropriété n°54 et n°98 correspondant à un studio d'une superficie de 15,04 m² et une cave, libres de toute occupation, appartenant à Madame DURAND AUMONT, dans l'ensemble immobilier sis 149, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré section AH n°13, au prix de 106 000 euros.

DIT que cette vente sera placée sous le régime d'exonération des plus-values de cession d'immeubles destinés au logement social prévu à l'article 150 U II 8°) du Code Général des Impôts.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132-72.

N°18-14122016 **AVENANT N°63 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIERE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE "A" DES BIENS GERES**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°63 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

DIT que cet avenant modifie la liste « A » annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°63.

N°19-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC L'ASSOCIATION ARDEUR UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES LOCAUX SIS 19, RUE DE BAILLY ET 22, RUE D'YBRY**

A l'unanimité,

DECIDE de consentir une convention d'occupation précaire et révocable pour les locaux situés en rez-de-chaussée des immeubles sis 19, rue Bailly (80 m²) et 22 rue Ybry (30 m²) à l'Association ARDEUR pour une durée de douze mois renouvelable tacitement sans que la durée totale de la convention d'occupation du domaine public ne puisse excéder trois ans à compter de sa prise d'effet.

INDIQUE que la convention d'occupation du domaine public est consentie à titre gratuit, l'Association ARDEUR conservant toutefois à sa charge les abonnements et consommations de téléphone, d'internet et d'électricité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable.

N°20-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE RADIOCOMMUNICATION SUR L'INFRASTRUCTURE NATIONALE PARTAGEABLE DES TRANSMISSIONS**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition de services de radiocommunication sur l'Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions jointe en annexe à conclure avec la Préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que la Police Nationale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

N°21-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC L'ASPN UNE CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de subventionnement à conclure avec l'Association Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

DIT que la convention qui prendra effet le 1^{er} janvier 2017 et qui expirera le 31 décembre 2017, pourra être renouvelée par tacite reconduction par période annuelle sans pouvoir excéder une durée totale de quatre ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

N°22-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE CERCLE DE JUDO DE NEUILLY UNE CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de subventionnement à conclure avec le Cercle de Judo de Neuilly-sur-Seine.

DIT que la convention qui prendra effet le 1^{er} janvier 2017 et expirera le 31 décembre 2017, pourra être renouvelée par tacite reconduction par période annuelle sans pouvoir excéder une durée totale de quatre ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

N°23-14122016 **AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE RUGBY CLUB DE NEUILLY UNE CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de subventionnement à conclure avec le Rugby Club de Neuilly-sur-Seine.

DIT que la convention qui prendra effet le 1^{er} janvier 2017 et expirera le 31 décembre 2017, pourra être renouvelée par tacite reconduction par période annuelle sans pouvoir excéder une durée totale de quatre ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

N°24-14122016 **IMMEUBLE 19 RUE LOUIS PHILIPPE - CESSION A LA SEMINE A L'EURO SYMBOLIQUE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE COMPLEMENTAIRE PROROGANT LE DELAI DE REALISATION DES CONDITIONS RESOLUTOIRES**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la SEMINE l'acte complémentaire en vue de repousser au 31 décembre 2017 la date de réalisation des conditions résolutives prévues dans l'acte notarié en date du 30 décembre 2008 ainsi que tout acte complémentaire ou subséquent.

N°25-14122016 **EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE RELATIF A L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France pour l'année 2015.

N°26-14122016 **EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION RELATIF A L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2015.

N°27-14122016 **ADHESION AU SIGEIF DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST POUR LA COMPETENCE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE**

A l'unanimité,

APPROUVE la délibération du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France portant sur l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour la compétence en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

N°28-14122016 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING PARMENTIER ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAR LA SOCIETE "INDIGO INFRA NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Indigo Infra Neuilly » au titre de l'exercice 2015 pour la concession du parking public « Parmentier » ainsi que d'une partie du stationnement payant de surface et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 novembre 2016.

N°29-14122016 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING DE LA PLACE DU MARCHE, DU MARCHE FORAIN ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAR LA SOCIETE "NEUILLY STATIONNEMENT" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société Neuilly Stationnement au titre de l'exercice 2015 pour la concession du parking public de la Place du Marché et d'une partie du stationnement payant de surface ainsi que du rapport d'activité établi par la société Lombard et Guérin au titre de cette même année 2015 pour la sous-concession du marché forain de Sablonville et présentés à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 novembre 2016.

N°30-14122016 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING SAINT JEAN-BAPTISTE PAR LA SOCIETE DES "PARKINGS DE NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société des « Parkings de Neuilly » au titre de l'exercice 2015 pour l'exploitation, sous forme de concession, du parking public Saint Jean-Baptiste présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 novembre 2016.

N°31-14122016 **CONVENTIONS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVES A L'EXPLOITATION DU PARKING DU ROULE PAR LA SOCIETE "INDIGO INFRA FRANCE" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité transmis par la Société « Indigo Infra France », au titre de l'exercice 2015, pour l'exploitation du parking public de l'avenue du Roule et présenté à la Commission Consultative des Services Publics locaux le 18 novembre 2016.

N°32-14122016 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DE PLUSIEURS PARKINGS SOUTERRAINS PAR LA SOCIETE "LES PARCS DE NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Les Parcs de Neuilly » au titre de l'exercice 2015 pour l'exploitation de plusieurs parkings souterrains et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 novembre 2016.

N°33-14122016 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA FOURRIERE AUTOMOBILE MUNICIPALE - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Clichy Dépannage » au titre de l'exercice 2015 pour l'exploitation de la fourrière automobile municipale.

N°34-14122016 **MODIFICATION DES MODALITES DE CONCLUSION DES CONTRATS D'AMODIATION DANS LE PARKING PARMENTIER**

A l'unanimité,

APPROUVE la modification de la rédaction des articles II.3.8 et II.8.4 de la convention de gestion globale conclue avec la société « INDIGO INFRA NEUILLY » en date du 2 février 2007.

PRECISE qu'en conséquence, les contrats d'amodiation pourront être conclus pour une durée dépassant le terme de la convention de gestion globale susvisée, à savoir le 25 mars 2032.

PRECISE que dans ce cas, les contrats d'amodiation prévoient une gestion de l'amodiation par le délégataire pendant toute la durée de la délégation et une reprise de la gestion par la Ville après expiration de la présente délégation.

PRECISE que lesdits contrats prévoient la répartition de la redevance entre la Ville et le délégataire, au prorata du temps de gestion de l'amodiation respectivement par la Ville et le délégataire. La part de la redevance revenant à la Ville sera versée à cette dernière dans un délai de 30 jours calendaires à compter du versement du solde du prix fixé au contrat d'amodiation.

PRECISE que la répartition des charges relatives à l'année d'expiration de la convention [2032] soit effectuée au prorata du temps de gestion de l'amodiation respectivement par le délégataire actuel et le futur exploitant du parking. Les contrats d'amodiation préciseront que les charges seront perçues directement par le nouvel exploitant du parking à compter de l'expiration de la convention de gestion globale. Ces charges étant réglées par les usagers amodiataires annuellement, le nouvel exploitant reversera les sommes revenant au délégataire dès perception desdites charges auprès des usagers.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°19 à la convention susvisée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats d'amodiation correspondants.

DIT que les recettes correspondantes seront affectées au budget communal (Nature : 757 – Fonction : 822).

N°35-14122016 **CONCOURS FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX DU BOULEVARD VICTOR HUGO**

A l'unanimité,

APPROUVE le respect des principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eaux, dès l'origine du ruissellement, dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du boulevard Victor Hugo, dont le montant global est estimé à 700 000 euros H.T.

SOLLICITE de l'Agence de l'eau Seine-Normandie l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour la réalisation desdits travaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

DIT que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1328 du budget communal.

N°36-14122016 **CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX 2017 DU BOULEVARD VICTOR HUGO VISANT A GERER DURABLEMENT LES EAUX PLUVIALES**

A l'unanimité,

APPROUVE les principes de maîtrise des pollutions et de réduction des volumes d'eaux, dès l'origine du ruissellement, dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du boulevard Victor Hugo, dont le montant global est estimé à 700 000 euros H.T.

SOLLICITE du Conseil Régional d'Ile-de-France, l'attribution de subventions aussi élevées que possible pour gager partiellement les dépenses résultant de la réalisation desdits travaux, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé des travaux, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de celui-ci.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

DIT que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1322 du budget communal.

N°37-14122016 **RENOVATION DU CINEMA "LE VILLAGE" - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER LE SOUTIEN FINANCIER DU CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, le soutien financier automatique au titre des travaux de rénovation des espaces d'accueil du public réalisés pendant l'automne 2016 au sein du cinéma municipal « Le Village » et à signer le dossier de subvention correspondant.

DIT que la somme provenant du soutien financier sera constatée au compte 1328 du budget annexe du Cinéma.

N°38-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MECENAT DE COMPETENCES AVEC LA LIBRAIRIE MOLLAT DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION JEAN-BAPTISTE CHARCOT AU THEATRE DES SABLONS**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée relative à la convention de mécénat de compétences avec la Librairie Mollat dans le cadre de l'exposition Jean-Baptiste Charcot.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

N°39-14122016 **ADOPTION DES TARIFS DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE "JEAN-BAPTISTE CHARCOT, L'EXPLORATEUR LEGENDAIRE" AU THEATRE DES SABLONS**

A l'unanimité,

FIXE les tarifs applicables aux rencontres, conférences, visites guidées, animations et ateliers en famille organisés autour de l'exposition « Jean-Baptiste Charcot, l'explorateur légendaire » :

	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Rencontres, conférences, visites guidées		
Tarif plein	7,27 €	8 €
Tarif réduit	4,55 €	5 €
Animations et ateliers en famille		
Tarif adulte	10,91 €	12 €
Tarif enfant	9,09 €	10 €

DECIDE le maintien du tarif T.T.C. même si le taux de TVA venait à changer en cours d'exposition.

DIT que les bénéficiaires du tarif réduit sont, sous réserve de présentation d'un justificatif :

- les jeunes de moins de 26 ans ;
- les étudiants ;
- les personnes handicapées ;
- les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA ;
- les porteurs de cartes de famille nombreuse ;
- les personnes de plus de 65 ans ;
- les groupes d'adultes à partir de 10 personnes ;
- les titulaires de la carte du Comité Culturel et Social de la ville de Neuilly-sur-Seine ;
- les comités d'entreprises ;
- les abonnés de la saison 2016-2017 du Théâtre des Sablons.

DIT que les bénéficiaires des invitations et de la gratuité sont :

- les invités de Monsieur le Maire.

DIT que le produit des recettes correspondantes sera constaté au budget annexe 2017 Spectacle Vivant et Arts Visuels (compte nature 7062).

N°40-14122016 **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE -
PRESENTATION A LA COLLECTIVITE DU RAPPORT ANNUEL DE LA
SOCIETE SOGERES, DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC, POUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2015-2016**

PREND ACTE du rapport présenté à la collectivité par la société SOGERES, délégataire de service public de la restauration scolaire, pour l'année scolaire 2015-2016.

N°41-14122016 **SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - DECISION DE
RECOURIR AU MODE DE GESTION DELEGUEE POUR LA PERIODE 2017 -
2022**

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport de présentation des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire de service public de la restauration scolaire, annexé à la présente délibération.

DECIDE le principe du recours au mode de gestion déléguée pour l'exploitation du service public de la restauration scolaire pour la période 2017 – 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer une procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes dans les conditions fixées aux articles L. 1411-1 et R. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N°42-14122016 **RAPPORT ANNUEL 2016 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITE**

PREND ACTE du rapport 2016 de la Commission communale pour l'accessibilité.

N°43-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°2
A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DEPENDANT DU
FOYER-LOGEMENT BELOEUIL MILLER AVEC LE CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS (CASVP)**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition à la Ville de Neuilly-sur-Seine des salles n°1 et n°2 et du jardin du foyer-logement Beloeuil Miller.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

N°44-14122016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE
CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE
LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE ET LA SCI NEUILLY HOTEL DE VILLE
POUR LA REHABILITATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 104-116
AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention portant constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SCI NEUILLY HOTEL DE VILLE en vue de la mise en dévolution des marchés relatifs à la réhabilitation de l'ensemble immobilier sis 104-116 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention.

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les codes nature divers du budget principal de la Ville.

N°45-14122016 **DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2017 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

EMET un avis favorable sur le nombre maximum de douze dérogations au principe du repos dominical pour l'année 2017, par catégorie de commerce de détail établis sur le territoire de la Commune de Neuilly-sur-Seine.

VALIDE la liste proposée par Monsieur le Maire des dimanches suivants en application de l'article L. 3132-26 du Code du travail :

- Etablissements de commerces multiples :
Dimanches 8 et 15 janvier, 7 mai, 4 et 25 juin, 2 juillet, 3 et 10 septembre, 10,17, 24 et 31 décembre 2017

- Concessions automobiles :
Dimanches 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre 2017

- Etablissements de prêt-à-porter (homme, femme, enfant) :
Dimanches 15 et 22 janvier, 4 et 25 juin, 2 et 9 juillet, 3 septembre, 26 novembre, 3, 10, 17 et 24 décembre 2017

- Etablissements de vente de Parfumerie et Instituts de beauté :
Dimanches 15 janvier, 12 février, 28 mai, 4 et 18 juin, 2 juillet, 19 et 26 novembre, 3, 10, 17 et 24 décembre 2017

- Etablissements de lingerie :
Dimanches 15 et 22 janvier, 4 juin, 2 et 9 juillet, 1^{er} octobre, 19 novembre, 10 et 17 décembre 2017

- Etablissements relevant des autres catégories de commerces de détail :
Dimanches 15 et 22 janvier, 21 mai, 4 et 11 juin, 2 et 9 juillet, 3 septembre, 3, 10, 17 et 24 décembre 2017

N°46-14122016 **DECISION DE REPRISE DES CONCESSIONS PERPETUELLES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE CONSTAT D'ETAT D'ABANDON AU CIMETIERE NOUVEAU EN DATE DU 29 MAI 2012 ET DU 28 JUIN 2016**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire, au nom de la commune, à reprendre et à concéder pour de nouvelles inhumations les 147 concessions en état d'abandon, dont la liste est jointe.

DIT que Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

N°47-14122016 **MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES SOUSCRIT PAR LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE**

A l'unanimité,

DECIDE que la Ville de Neuilly-sur-Seine charge le CIG Petite Couronne de négocier un contrat ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer pour les garanties suivantes : décès et accidents de service / maladies professionnelles.

Le contrat géré en capitalisation aura une durée de 4 ans, avec effet au 1^{er} janvier 2018.

DECIDE d'inscrire les crédits budgétaires correspondant au remboursement de la prime d'assurance et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le CIG Petite Couronne par laquelle seront définies les modalités de ce remboursement.

N°48-14122016 PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 17 DE LA LOI N°2012-347 DU 12 MARS 2012 MODIFIEE

A l'unanimité,

DIT que l'opération de sélection professionnelle se déroulera en 2017 et 2018, selon le programme ci-après :

Nombre de postes ouverts à l'accès au dispositif de sélection professionnelle

Grade	2017	2018	Convention CIG
Attaché	3	3	oui
Ingénieur	4	4	oui
Rédacteur	2	2	oui
Technicien principal 2 ^{ème} classe	2	2	oui
Technicien	1	1	oui
Educateur des Activités Physiques et Sportives	3	3	oui
Auxiliaire de puériculture 1 ^{ère} classe	1	1	oui
Total	16	16	

N°49-14122016 DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

A l'unanimité,

APPROUVE les ratios d'avancement de grade retenus pour l'année 2016 comme suit :

FILIERE TECHNIQUE : Adjoint technique 1^{ère} classe : 6 %.

N°50-14122016 AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE GROUPE GENERALI UN AVENANT AU CONTRAT PORTANT SUR LES TARIFS DES PRESTATIONS DE REMBOURSEMENTS COMPLÉMENTAIRES DES FRAIS DE SANTÉ POUR L'ANNÉE 2017

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant au contrat portant sur le montant de l'augmentation des cotisations versées au groupe GENERALI à compter du 1^{er} janvier 2017 soit :

- Prévoyance cadre TA / Groupe I : + 3,87%
- Prévoyance cadre TB / Groupe I : + 4,00%
- Mutuelle cadre / Groupe I : + 2,93%
- Prévoyance cadre / Groupe II : + 3,97%

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

N°51-14122016

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LA MUTUELLE PREVADIES - HARMONIE MUTUELLE UN AVENANT AU CONTRAT PE3763 PORTANT SUR LES COTISATIONS COMPLEMENTAIRES DES FRAIS DE SANTE POUR L'ANNEE 2017

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant au contrat portant sur l'augmentation de 5 % des cotisations à la mutuelle Harmonie Mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2017 pour l'option « Crèches » - PE3763.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

N°52-14122016

MODIFICATION DE LA LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS UN LOGEMENT DE FONCTION PEUT ETRE ATTRIBUE

A l'unanimité,

DECIDE d'adopter la modification de la liste des emplois pour lesquels il peut être attribué un logement de fonction, telle que proposée ci-dessus.

N°53-14122016

REMISE SUR LES TITRES-RESTAURANT 2015 A VERSER AU COMITE CULTUREL ET SOCIAL

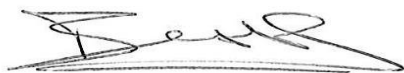
A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser au Comité Culturel et Social la somme de mille cinq cent cinquante-six euros et cinquante-cinq centimes (1 556,55 €) correspondant au Millésime 2015.

DIT que la somme sera inscrite au budget communal, au compte 678, Service DRH - Fonction 020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h10.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 22 décembre 2016.

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN